

### PROGRAMME DE FORMATION

## Loi ALUR – Non-discrimination

Le décret du 16 octobre 2020 pour la non-discrimination Publié le 16 octobre 2020, un décret n° 2020-1259 du 14 octobre 2020 vient compléter le précédent décret du 18 février 2016 et impose une formation spécifique liée à la lutte contre les discriminations. Ce décret rend obligatoire à compter du 1er janvier 2021, « au moins deux heures portant sur la non-discrimination à l'accès au logement et au moins deux heures portant sur les autres règles déontologiques » (décret n°2016-173, art. 3, dernier alinéa). Désormais il est donc obligatoire d'effectuer 2 heures de formation pour lutter contre les discriminations et 2 heures de déontologie parmi les 42 heures de formation obligatoire tous les 3 ans.

Date: PAS DATE

Durée: 2 heures

Type / Prix: 240 €

Prérequis: • Aucun

Objectifs:

- Connaitre les principes de non-discrimination en matière de transaction immobilière
- Connaitre les principes de non-discrimination en matière de gestion immobilière
- Savoir appliquer ces principes au quotidien
- Détecter les situations et pratiques discriminatoires, savoir les anticiper
- Adopter le bon comportement face à une demande ou un comportant inapproprié

## Contenu pédagogique:

- La règlementation
- · La non-discrimination et le candidat
- La non-discrimination et le propriétaire
- La non-discrimination au sein de la structure

## Heures reglementaires:

### CGPI / Courtiers

• Immobilier / Carte T / Loi Alur : 2 heures

### **Notaires**

2 heures | N° d'homologation CSN : 202401193

**Experts-comptables** 

• 2 heures

Format: Classe virtuelle / Replay

Harvest Fidroit Academy est un organisme de formation professionnelle permanente et continue, enregistré sous le numéro d'activité 11930388193 auprès de la Préfecture de la région lle de France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Harvest France SAS est une société par actions simplifiée au capital social de 1 988 765 euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 352 042 345, NAF 5829C, numéro de TVA intracommunautaire FR 68 352 042 345, dont le siège social est situé : 5 rue de la Baume – 75008 Paris

# **Harvest Fidroit**

Academy

Public visé:

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'evaluation:

Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

